

COMITÉ D'ETABLISSEMENT

SÉANCE DU 16 MAI 2017

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Présentation du nouveau Document Unique de Prévention des Risques Professionnels à la demande de la CGT lors de la séance de CE précédente

Document désormais élaboré selon un cadre national, alors que précédemment, bien qu'une trame existait, chaque région le complétait à sa manière. Volonté, donc, **d'uniformiser ce document dans chaque région**, selon un modèle national prédéfini et bien cadré.

Les adjoints de chaque unité (pour celles qui ont encore la chance d'en avoir un), sinon les directeurs, ont été sensibilisés à cette nouvelle approche début mai.

La démarche est très scientifique. Les risques doivent être identifiés selon leur nature (physiques, RPS, liés aux agents chimiques, biologiques, liés à la contrainte physique de travail, aux déplacements, aux organisations atypiques de travail...).

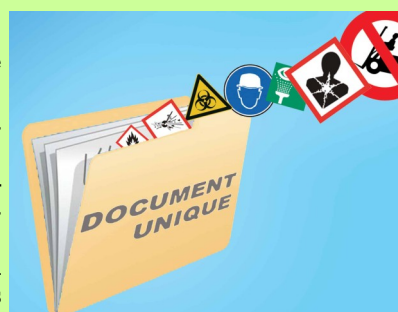
A chaque risque est appliqué un degré de gravité qui conduit à la détermination du risque « brut », avec de belles couleurs (vert, jaune, orange, rouge). En fonction des

mesures mises en place pour diminuer le risque, un coefficient de minoration est appliqué permettant de déterminer le risque « virtuel ».

Tous les calculs sont scientifiquement opaques ! ... et se font grâce aux choix de l'adjoint ou du directeur parmi les listes déroulantes qui lui sont proposées.

Une ébauche de ce document sera présentée au CHSCT en septembre, avec, si possible, la participation des Médecins du Travail.

La sortie du document définitif est prévue pour le 4ème trimestre 2017, après nouvelle présentation au CHSCT.



Nouvelle organisation du travail en Occitanie

Madame BRUEL viendra présenter à la séance de CE de juin la nouvelle organisation du travail en Occitanie.

En attendant, quelques infos : le gouvernement de la Banque a demandé aux Directeurs Régionaux de **déterminer des mini zones à l'intérieur des zones de regroupement, pour faciliter le dépaysement et le pilotage** en attendant les bascules en SPP. Le tableau élaboré en CODIR ne nous est pas fourni, trop tôt !!!

Seule certitude, le dépaysement ne pourra se faire que vers une unité de la future zone de regroupement. En gros, une unité de Midi-Pyrénées ne pourra pas dépayser vers une unité de Languedoc Roussillon et vice versa.

Les agents continueront à traiter les dossiers qu'ils peuvent, le reste sera dépaycé.

Il semblerait même que certains directeurs aient poussé le zèle à anticiper et à proposer aux agents de basculer d'ores et déjà en SPP.

Mais on nous rassure, il ne s'agit en rien d'une directive régionale, juste une mauvaise interprétation, de qui ???

NUMERISATION

La numérisation des dossiers prévue en octobre facilitera le dépaysement mais en attendant **quid des unités sans pilote ???**



Eh bien **grâce à la version V5 bientôt sur leurs écrans, les agents pourront s'autocontrôler...** Plus besoin de pilote, en fait... on se demande bien à quoi ils servaient...

On sent là une ignorance totale du rôle des pilotes dans les unités, en termes de contrôles certes mais aussi en termes d'accompagnement et de management !

Pour ce qui concerne les entreprises, par contre, la validation à distance sera tout à fait possible dès lors qu'il n'y aura plus de pilote.

Renforts pour trier les VNR

Un message a été adressé à tous les agents par le RH pour appel à volontaires. A ce jour, **plusieurs volontaires du SRI et d'unités se sont manifestés.**



D'ici la fin du mois le délégué de domaine va « affiner » pour identifier les besoins et les confronter avec ceux des autres délégués de domaine.

Eh oui ! **Parce qu'on déshabille Paul pour habiller Pierre....**

Appels d'offres en cours

Le **pôle groupe** accueillera fin août un agent expérimenté.

Poste RH Toulouse : offre régionale, plusieurs candidats, processus de choix en cours.

Adjoint Montauban : ouvert à la promotion interne. Plusieurs candidatures positionnées. Résultats fin juin.

Pas encore de feu vert de la DGRH pour ouvrir les postes non pourvus (SDE Albi et Toulouse) au national. Si on pouvait trouver un « volontaire » dans les unités en sureffectif ce serait mieux...

Cohésion régionale — VIS MA VIE

Synthèse de l'année 2016 présentée par **Sofiene MOUMEN**, membre du comité de pilotage.

Après le succès du dispositif mis en place en 2015 en Languedoc Roussillon, il a été étendu à Midi-Pyrénées en 2016. L'objectif était d'accompagner les agents dans la fusion des 2 régions et de créer un sentiment de cohésion à la grande région.

Il semblerait que les agents de Midi-Pyrénées aient bien adhéré à cette offre : 115 demandes d'échange ont été enregistrées, dont 86 de notre région. Services d'accueil, caisse et services entreprises ont été principalement demandés, majoritairement à Toulouse, Montpellier et Perpignan. Retours très positifs.

En bref.....

- Pour sa dernière visite officielle en tant que président de la République, François HOLLANDE est venu à Campsas, dans le Tarn-et-Garonne visiter l'usine LIEBHERR, dont le dirigeant est conseiller de la Banque de France. Il a serré la main au directeur de Montauban et lui a dit combien il appréciait le travail fait par la BDF pour la médiation du crédit.
- Le Gouverneur a déclaré qu'il fallait élever le niveau de nos concitoyens en matière d'économie financière. Il a l'intention de mettre le turbo sur EDUCFI (éducation financière du public)...
- Centres Régionaux de Contact : 12 plateformes téléphoniques seront créées, dont une en Occitanie. Celle-ci sera composée d'une dizaine d'agents, à priori il semble possible de créer 2 plateaux entre Toulouse et Montpellier, comme pour le pôle groupe, mais aucune décision n'est encore prise par le Directeur Régional. La mise en place ne se fera pas avant 2019.

Prochaines commissions du CE dont les rapports seront présentés à la séance du 13 juin :

- Formation : le 1er juin
- Loisirs - finances - restaurant : le 2 juin
- MGE : le 6 juin

Le 13 juin matin, **séance extraordinaire de CE** pour présentation des comptes et du rapport d'activité.

Mauvaise nouvelle !

Le retard dans la région est de 10.000 paquets et sera difficile à rattraper.

Tiens donc !!!

Rappelons que l'objectif de tri figure dans l'avenant 2017 à l'accord d'intéressement, que la CGT a refusé de signer.



On notera cependant que sur les 130 demandes, 56 sont en attente (soit 43%) faute de temps, et qu'à ce jour on ne sait pas si le dispositif est reconduit pour 2017. Il faudrait peut-être se donner les moyens de ses ambitions...



Vos élus CGT : Fabienne ROUCHY (permanence CGT), Céline FREMAUX (SRML service particuliers Albi),

Jacques BRUNET (ADS Toulouse). Le représentant syndical CGT : Joëlle DELON (service entreprises MONTAUBAN).